



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

En an, Saumur... 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — 10 — — 13 — —
 Trois mois, — 5 — — 7 — 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).

DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

BULLETIN DE LA GUERRE.

Le succès du 28 mars a produit un excellent effet moral sur les troupes danoises. Les défenseurs du bastion n° 2 et les marins du *Rolf-Krake* sont les héros du moment. L'officier qui commandait le bastion a reçu la croix de Danebrog. La même distinction a été accordée au commandant du *Rolf-Krake*.

La visite du roi Christian à l'armée et aux fortifications de Düppel n'a pas été sans danger. Le roi a servi de point de mire aux *scharfschützer* prussiens. Une balle de carabine est passée à quelques pouces au-dessus de sa tête.

Une dépêche de Copenhague nous annonce que le bombardement de Sonderbourg a cessé le 4. L'incendie a détruit environ un tiers de la ville. Pendant la nuit de dimanche à lundi, les Prussiens ont encore essayé de prendre les postes avancés des Danois. Leurs tentatives n'ont pas réussi.

Les rapports des officiers et l'issue des engagements qui ont eu lieu jusqu'ici prouvent que, si l'artillerie des Prussiens est excellente, leur infanterie est très-inférieure à celle des Danois.

Les fortifications de Düppel sont construites d'après le système inauguré à Sébastopol par le général Todleben. L'artillerie a peu de prise sur de pareils ouvrages et les dégâts occasionnés par les boulets se réparent facilement.

Pour emporter une place comme Düppel, l'artillerie la meilleure ne suffit pas. Il faut une infanterie à la fois solide et mobile, une infan-

terie pouvant exercer sur l'ennemi cet ascendant moral qui est la conséquence des victoires passées et le gage des victoires à venir.

Au reste, le feu des batteries prussiennes ne produit pas un très-grand effet, malgré l'extrême précision des pointeurs prussiens, sur laquelle les dépêches envoyées à Copenhague donnent de curieux détails.

Dans une batterie danoise établie sur la côte de la Vennengbünd, les Prussiens ont pris pour point de mire un mortier de 84. Un boulet plein est entré juste dans le mortier et l'a *engueulé*, selon le terme technique. Le mortier a éclaté. Quelques minutes après, deux autres mortiers de plus petit calibre avaient leurs affûts brisés.

Il n'est plus question du siège de Fredericia. L'affaire de Veile se réduit à 22 hussards et à une trentaine de chevaux enlevés par surprise, comme nous l'avons raconté hier. Une escarmouche a eu lieu dans le Jutland, à environ six kilomètres ouest de Horsens, près de Kollemorten.

Un détachement du 6^e régiment de dragons danois a rencontré une compagnie du 8^e régiment de hussards prussiens et l'a mise en fuite après avoir tué un maréchal-des-logis, un brigadier et 8 soldats. Les Danois ont fait quelques prisonniers et enlevé une dizaine de chevaux. Le lieutenant qui commandait la compagnie a reçu un coup de sabre.

Il est temps que l'escadre autrichienne arrive dans la mer du Nord pour débloquer, s'il est possible, l'embouchure de l'Elbe. Samedi dernier, une barque de Hambourg, la *Endova*, a été enlevée par une frégate danoise en vue des batteries de Cuxhaven.

Le port de Cuxhaven est fortifié et sa situation lui donne une grande importance. C'est là que les marchandises de Hambourg vont s'embarquer toutes les fois que la navigation de l'Elbe est interrompue par les glaces. En bloquant le port de Cuxhaven les Danois anéantissent le commerce d'Altona et de Hambourg. (Pays).

Le *Wanderer* raconte que des envois considérables d'armes, venant de Liège, ont remonté le Danube et ont été expédiés en Podolie et en Volhynie, malgré le cordon rigoureux qui surveille la frontière.

Le *Journal de Trente* dit qu'un grand nombre de caisses d'armes, venant de Suisse et destinées à la Hongrie, ont été saisies malgré leur modeste et pacifique étiquette : « Fromage Suisse. »

On mande de Dresde, le 4 avril : Les démonstrations dans le sens italien qui ont eu lieu en Vénétie ont éveillé l'attention du gouvernement autrichien. Le ministère paraît décidé à mettre la Vénétie en état de siège.

Les mesures de précaution continuent dans le Tyrol méridional. Les places fortes, et surtout la forteresse de Kufstein, ont reçu ou vont recevoir de fortes garnisons. Les défilés et les gorges des montagnes seront soigneusement surveillés.

On télégraphie de Messine à l'agence Havas : Les avis de Corfou signalent la publication du premier numéro d'un journal très-révolutionnaire. La population a assailli la maison du directeur anglais du collège. On craint de nouveaux désordres.

Le *Daily-News*, dans son n° du 5 avril, annonce que de nouvelles difficultés ont surgi relativement à l'acceptation de la couronne du Mexique. Le départ de l'archiduc Maximilien est ajourné.

On lit dans une correspondance particulière du *Phare de la Loire* :

Constantinople, 24 mars. — Quoique la Serbie ait diminué l'effectif de ses troupes, et que rien dans sa conduite ne motive la méfiance que lui témoigne la Porte, celle-ci arme sur la plus vaste échelle et appelle 35,000 *bachi-bozouks* en Albanie. Cette nouvelle est confirmée par les dépêches que les consuls de Bosnie ont adressées aux ambassades. Ces troupes irrégulières ont ordre de se réunir du côté de la frontière serbe et d'entrer dans le pays au premier signal. La Porte a répondu, aux explications qui lui ont été demandées à cet égard, que c'était pour s'opposer à un débarquement d'Italiens, comme si on pouvait être la dupe de ce prétexte. Le gouvernement met une telle précipitation dans cette affaire qu'on s'en demande la raison sans pouvoir la deviner. La Porte n'ayant pas le moindre sujet d'alarme de ce côté, sa conduite est pour le moins imprudente, puisque rien n'autorise de semblables mesures de provocation. Une dépêche, qui m'a été communiquée hier soir, annonce que l'Autriche fait de semblables armements sur ses frontières méridionales. La Porte et l'Autriche sont-elles donc d'accord ? La Porte voudrait-elle profiter des circonstances pour essayer d'implanter son autorité en Serbie et dans le Montenegro ? Ses armements prouvent qu'elle médite quelque projet de ce genre.

FEUILLETON.

11

LA CHIMÈRE

(Suite et fin.)

Les monomanies sont d'ordinaire exclusives et passionnées. Cette altercation menaçait de s'aggraver. Dominique intervint. Il insista vivement pour qu'on le mit en présence d'Olympe. Cette fois M. et Mme de Treuil entendirent à merveille, mais ils se regardèrent avec stupeur.

— Pourquoi cet étonnement ? leur demanda le jeune homme anxieux. Je ne comprends pas.

— Vous ignorez donc ?... commença la marquise tout ébahie.

— Est-ce que la terrible enfant ne vous aurait pas prévenu ? ajouta le marquis d'un air surpris et mécontent.

— Expliquez-vous, de grâce ! balbutia Dominique. Qu'a-t-elle fait ?

— Mais elle est partie avec sa gouvernante !

— Partie, malgré nos remontrances !

— Partie... pour Paris ?

— Non... pour la Suisse.

Dominique resta abasourdi, muet, hébété. La stupeur le pétrifiait.

Mme de Treuil fut émue.

— Ah ! croyez-moi, dit-elle sympathiquement, je n'ai pas épargné à ma fille les reproches sévères. A plusieurs reprises j'ai tenté de lui faire comprendre toute l'inconvenance de la conduite qu'elle allait tenir ; mais j'ai eu l'ennui de me heurter contre une inflexible résolution.

— Pour moi, dit le marquis, j'étais indigné contre Olympe, et j'ai refusé tout net de recevoir ses adieux ; mais l'effrontée a forcé la porte de ma bibliothèque et m'a positivement contraint de l'embrasser. Bai-er froid, je vous le jure, car je ne voulais pas accorder ma sanction à son inqualifiable versatilité.

— Consolerez-vous, monsieur Dominique : tant d'inconstance ne mérite pas un regret.

— Oui, oubliez la méchante enfant, ajouta Mme de Treuil, et restez notre ami.

Tous deux pressèrent la main du jeune homme, toujours immobile et silencieux ; après quoi, Mme de Treuil alla porter ses septicolores dans la volière, et le marquis se dirigea vers sa bibliothèque pour y placer la précieuse édition des œuvres d'Horace.

En ce moment une lettre était remise à Dominique. Il en brisa le cachet et lut d'un coup-d'œil ce qui suit :

« Je m'éloigne et renonce à vous. Pardonnez-moi. La fatalité m'entraîne. Vainement ai-je essayé de lutter contre elle. Je suis vaincue. J'aime Carl Martynn et ne puis être qu'à lui. Les mouvements du cœur sont involontaires, c'est là mon excuse. Je vous en supplie encore : soyez généreux et pardonnez-moi. » OLYMPE DE TREUIL.

Dominique éclata de rire comme un fou. Puis il s'élança hors de la villa. Tandis qu'il gagnait d'un pas rapide et saccadé la station du chemin de fer, il rencontra le directeur de la *Revue universelle*, lequel lui demanda s'il était vrai qu'Olympe fût partie pour la Suisse.

— Parfaitement vrai ! répondit-il. Elle est sur le grand chemin de la gloire littéraire en compagnie de Carl Martynn ! Bon voyage je leur souhaite, et sans rancune surtout !

XI.

Lorsqu'il arriva au manoir de Kerlaz, Dominique trouva le chevalier mourant. Il y a des baisers qui font revivre. Il y a des étreintes qui retiennent sur le bord de la tombe. En l'embrassant et le serrant contre son cœur, le jeune homme ranima le vieil-

lard, qui eut la force de refouler dans sa poitrine les dernières flammes qui commençaient à s'en échapper.

En quelques mots, Dominique apprit à son grand-père le départ imprévu d'Olympe, séduite par la gloriole du talent et le retentissement d'un nom.

— Elle a choisi le poète triomphant ! ajouta-t-il. Elle va épouser le succès du jour !

Un éclair de joie illumina le visage du moribond. Il regarda Claudine qui, amaigrie par la fatigue, mortellement pâle, mais belle encore comme une vierge de marbre blanc, priait en silence, agenouillée au chevet du lit.

— Retire-toi, chère enfant, lui dit-il d'une voix ineffable. Il faut que je cause seul avec mon petit-fils. Tu reviendras bientôt, car je ne veux pas m'en aller sans t'avoir souri une fois encore, mon doux ange gardien !

Claudine se leva comme une ombre et disparut sans bruit.

Le chevalier reprit d'un ton faible et lent :

— Ainsi, Olympe de Treuil t'a abandonné ? Elle t'a préféré sans doute ce Carl Martynn ?

— Oui, grand-père. Mais je suis déjà consolé, et je rapporte tout mon cœur à Kerlaz.

Je puis vous donner aussi comme positive la nouvelle de l'entrée en Bessarabie du corps d'armée russe, fort de 40,000 hommes, sous les ordres du général Luders, auquel l'empereur a adjoint le général Antonovitch. En outre, 50,000 cosaques du Don sont transportés en toute hâte sur la frontière prussienne.

LES CHARGES DE LA NAVIGATION FRANÇAISE.

Sous ce titre, nous lisons dans le *Journal du Havre* les réflexions suivantes :

« Nous devons appeler l'attention publique sur un fait qui serait de peu d'importance s'il était isolé, mais qui, en se répétant, présente un symptôme qui ne laisse pas que d'être alarmant. Nous voulons parler de la tendance qu'affectent certaines maisons françaises ou établies en France, de placer leurs navires sous pavillon étranger. C'est ainsi que, tout dernièrement encore, la maison Robert et Charriol, de Calcutta, a acheté dans notre port un navire de provenance américaine, et qu'au lieu de le faire franciser, elle l'a mis sous pavillon anglais.

« La maison Robert et Charriol est, on le sait, une de nos plus honorables maisons établies dans l'Inde. Quoique résidant à l'étranger, elle n'y a pas moins conservé sa nationalité, elle est restée française. Et cependant, non-seulement elle ne fait pas construire en France, mais encore, lorsqu'elle achète des navires tout construits, c'est du pavillon étranger qu'elle couvre à la fois son matériel flottant et sa marchandise.

« De quelque manière qu'on envisage le fait, il est assurément des plus fâcheux, il est regrettable pour l'intérêt et l'honneur de notre marine marchande. Mais il ne faut pas se contenter de gémir, il faut chercher les motifs d'une pareille résolution, qui ne saurait être l'effet d'un simple caprice.

« Ces motifs sont complexes évidemment. L'un des principaux doit être, sans doute, le désir, très-légitime d'ailleurs, d'échapper au réseau si compliqué d'embarras, de charges fiscales et de mesures administratives que notre pavillon porte avec lui, et cette sorte d'émigration peut trouver son excuse dans le régime qu'elle cherche à fuir. Mais, indépendamment de cette raison générale, il doit y en avoir une autre plus spéciale et découlant de la situation qui a été faite à notre pavillon et à nos marchés maritimes par les dispositions des traités qui sont venues régler l'importation, chez nous, des marchandises d'origine transatlantique, alors qu'elles sont de provenance des entrepôts d'Europe. Nous croyons ne pas conjecturer à la légère en supposant que la raison déterminante de la conduite de MM. Robert et Charriol en cette affaire est de profiter du bénéfice, du privilège, de la protection (raichons le mot) que ces traités assurent au pavillon étranger contre le nôtre. Résidant à

Calcutta, ces Messieurs ont tout avantage à se servir, non-seulement du pavillon, mais encore de la voie anglaise et de l'entrepôt britannique pour faire arriver en Europe leurs marchandises d'exportation de l'Inde, alors même qu'elles ont pour destination définitive la terre de France.

« N'est-ce pas là une nouvelle et irrécusable preuve que les traités ont bouleversé les anciennes données législatives de telle sorte, que les denrées indiennes ou australiennes ont plus de bénéfice à aller toucher barre en Angleterre avant de nous revenir que d'arriver tout directement dans nos ports de mer ?

« Ce qui n'empêchera pas probablement les orateurs du gouvernement de venir de rechef au Corps-Législatif, les états des douanes à la main, soutenir que les importations directes des contrées d'au-delà les Caps continuent d'affluer chez nous. Vainement leur a-t-on déjà fait observer que les documents des douanes des ports de mer ne présentent pas les quantités de marchandises déclarées au débarquement pour l'entrepôt de Paris, lesquelles s'expédient sous le régime des trains plombés; que, par suite, la douane de Paris, en vertu d'une pure fiction administrative, est considérée comme bureau d'importation, et que c'est sur sa statistique d'entrée que figurent toutes les marchandises qu'elle reçoit ainsi des divers points de la frontière maritime ou de terre qui sont reliés à elle par les chemins de fer. Le siège est fait, on nous rit au nez, et l'on se drape dans cette superbe obstination que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles.

« Cependant, nos marchés s'en vont, et notre marine aussi; elle s'anéantit ou émigre, comme le prouve surabondamment le fait qui sert de point de départ à notre article. *Et nunc erudimini!* » GUSTAVE CAZAVAN.

Pour les articles non siglés : P. GODET.

Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

Le journal la *France* est mal informé quand il annonce que l'an passé on célébrait à Londres l'anniversaire de Waterloo et que l'ambassadeur français assistait au banquet donné à cette occasion. Depuis quelques années on ne fête plus en Angleterre cet anniversaire; et si l'usage s'en était conservé, a-t-on besoin de dire que l'ambassadeur de l'Empereur n'aurait pu y assister ?

— Le *Moniteur* dit que « le prince Napoléon est à Anvers, et ne compte nullement se rendre en Suède. »

— La session ordinaire expirant le 5 février, le Corps-Législatif a été prorogé pour deux mois, c'est-à-dire jusqu'au 5 avril. A cause de la grande quantité de projets de loi qui restent à examiner, une nouvelle prorogation d'un

mois était devenue nécessaire. Le décret de prorogation a été communiqué le 4 avril au Corps-Législatif. La session est prorogée jusqu'au 4 mai inclusivement.

On a remarqué que M. Thiers n'avait signé aucun des amendements de la gauche sur le budget. Plusieurs journaux assurent que l'éminent orateur doit prononcer deux discours dans cette discussion, l'un sur les finances, et l'autre sur la politique étrangère. On annonce également un discours de M. Berryer sur la politique extérieure.

— Un télégramme de Rome assure que « la santé du Saint-Père est excellente » et que Pie IX est allé à l'église de la Minerve où il a assisté aux fêtes de l'Annonciation.

— Le *Journal de Commercio*, de Lisbonne, confirme la nouvelle qui s'était répandue d'un prochain voyage à Paris de LL. MM. le roi et la reine de Portugal.

— Le prince Othon, l'un des jeunes fils du roi d'Italie, est très gravement malade à Gènes. On craint sérieusement pour les jours de ce jeune prince.

— On vient d'ouvrir en Angleterre une souscription dont le but est d'offrir à Garibaldi un bateau à vapeur à hélice et une somme destinée à entretenir un équipage.

— On prétend que Rossini a refusé 50,000 fr. de la messe qu'il vient de faire exécuter chez M. Pillet-Wills. Cette somme lui a été offerte par un de nos éditeurs les plus renommés.

— C'est le 30 mai que se célébrera à Séville le mariage du comte de Paris avec sa cousine, la fille du duc de Montpensier. Beaucoup d'orléanistes se disposent à se rendre en Espagne pour assister à cette cérémonie de leur prince. On cite dans le jeune barreau de Paris MM. de Ségur, Duvergier de Hauranne, Léon Renault et quelques autres qui doivent traverser les Pyrénées pour se trouver au mariage.

Chronique Locale.

Par décret impérial en date du 30 mars, M. Dariot, lieutenant porte-étendard à l'Ecole de cavalerie, est nommé capitaine d'habillement en remplacement de M. Dessort, nommé capitaine instructeur.

Aux termes de la loi, les membres des conseils généraux, nommés pour neuf ans, et les membres des conseils d'arrondissement, élus pour six ans, sont renouvelés tous les trois ans, les premiers par tiers, les seconds par moitié.

C'est cette année, dans deux mois à peu près, que se fera le renouvellement partiel des conseils généraux et des conseils d'arrondissement.

La Commission des Fêtes de l'Exposition d'Angers s'est occupée, avec un soin tout particulier, de préparer le programme d'une magnifique cavalcade; elle s'est livrée à de véritables études, et a choisi l'époque de Henri II comme celle qui lui paraissait pouvoir contenir une suite de tableaux se prêtant, les uns à la représentation des pompes royales de l'époque, les autres aux singularités de ces temps si curieux, où l'on trouve côte à côte le Fou et ses acolytes, l'astrologue Ruggieri, le parfumeur René, la Comédie italienne et toutes ses bouffonneries, et les compagnies terribles, le costume pittoresque, de mousquetaires, reîtres et de halbardiers.

Ces divers éléments ont servi de point de départ à un programme que l'on peut déjà considérer comme complet et qui garde cependant le grand avantage de pouvoir se prêter à de nouveaux développements et de laisser carrière ouverte à l'initiative individuelle.

Rien cependant ne devra choquer son caractère historique ni troubler l'ordre de la marche du cortège.

Un premier appel a été fait aux personnes qui veulent bien prêter leur concours à cette fête de bienfaisance. Les adhésions sont déjà nombreuses et en assurent la pleine réussite. Nous ne tarderons pas, nous l'espérons, à être mis à même de donner le programme complet des Fêtes de l'Exposition.

MUNICIPALITÉ D'ANGERS. — FÊTES DE L'EXPOSITION.

Les personnes qui désirent prendre part à la Cavalcade qui s'organise à Angers pour le 27 juin sont invitées à venir choisir le rôle qu'elles voudront prendre dans cette fête de bienfaisance et à s'inscrire à la Mairie (bureau de M. Perrigault).

Les spécimens des costumes et de l'ensemble de la cavalcade continuent à être exposés dans la grande salle de la mairie.

On lit dans l'*Intérêt Public* de Cholet :

Un voyageur de commerce, affublé d'un énorme chepeau, suivait dernièrement dans sa voiture la route qui va de Beaupreau à Saint-Florent. Chemin faisant, il est arrêté par les rires désordonnés d'une troupe de paysans occupés à nettoyer le blé dans un champ bornant la route. Il s'arrête et leur demande ce qu'il a de risible sur lui. — Monsieur, reprend le chef de la bande, c'est votre biau chapiau qui nous fait rire. — Vous fait-il envie? demande le voyageur. — Je ne voudrais pas vous en priver, reprend le paysan, chef de la ferme, affligé de 4 à 5,000 fr. de rente, mais s'il faisait des petits, je voudrais bien en avoir. — Je pourrais vous satisfaire, reprend le voyageur; votre nom, votre commune et votre résidence? Le fermier s'étant empressé de satisfaire son interlocuteur sur ce point, le voyageur prit séance tenante, sur son calepin, les renseigne-

— Je sais une jeune fille qui n'eût pas fait comme cette Olympe, poursuivait le vieillard.

— De qui donc voulez-vous parler? demanda Dominique avec étonnement.

— De celle qui a prouvé qu'elle n'était ni cupide ni vaine, de celle qui a refusé d'être la femme de Mathurin Lesgoët et du comte de Moëland.

— De Claudine ?

— Oui, de Claudine, qu'Elle Mariaker voulait épouser il y a huit jours, et qui a décliné cet honneur avec modestie, mais aussi avec fermeté.

Dominique se montra stupéfait.

— Quoi! dit-il, elle a refusé la main de l'illustre poète breton? Une telle fantaisie est étrange, incompréhensible! Claudine est vraiment déraisonnable.

Le vieillard bocha la tête avec effort.

— Non, répondit-il. Elle est insensible à tous les calculs, mon ami, et la célébrité elle-même n'a pu l'émouvoir.

— Mais elle a sans doute une raison ?

— Oui... Elle aime !

— Elle vous l'a dit ?

— Non... Je l'ai deviné.

— Et qui donc aime-t-elle ?

— Celui qui l'a recueillie orpheline et lui a donné

un refuge au manoir de Kerlaz ;... celui qui l'a prise généreusement sous sa tutelle et s'est fait un devoir de développer son intelligence, de former son esprit ;... celui enfin qui a ouvert son cœur à la reconnaissance et y a semé, sans le savoir, le germe fécond, le germe indubitable du véritable amour.

— Quels indices vous ont fait deviner cela? balbutia-t-il.

— D'abord, le jour de ton premier départ pour Paris, je la trouvai toute sanglotante. Je dus croire que l'amitié seule se désolait en elle... Mais plus tard tu nous quittas de nouveau ; je la surpris encore, le visage ruisselant de larmes silencieuses que rien ne semblait tarir. Une simple affection ne pleure pas ainsi. Je soupçonnai un secret... Puis tu nous dis adieu pour la troisième fois ; un quart d'heure après, je la rencontrai, elle était évanouie sur le bord du chemin où tu venais de disparaître. Comment n'eussé-je pas compris, dès lors, que la pauvre enfant t'aimait, qu'elle t'aimait sans espoir, mais irrévocablement, dans le douloureux mystère de son cœur !... Et voilà pourquoi aucune ambition ne la sollicitait, aucun avenir ne la tente. Elle a refusé fortune, titre, réputation ; elle refuserait une couronne, mon ami, pour vivre et mourir fidèle au culte de ses

sentiments... Ainsi, tandis que tu poursuivais à travers l'agitation du monde le vol brillant et fantasque de la chimère, la réalité modeste, gracieuse et constante était ici, à notre foyer, dans l'air tranquille et pur, tout parfumé du souvenir de tes bienfaits.

En s'exprimant ainsi, le vieillard s'était exalté. La surexcitation avait épuisé en lui un reste d'énergie. Son corps, demi-soulevé, retomba inerte, ses yeux se fermèrent, ses lèvres blémirent, comme si le dernier souffle eût été sur le point de s'en échapper. Dominique poussa un cri. Le chevalier fit un signe pour calmer l'angoisse du jeune homme. Après quelques minutes de repos, il souleva ses paupières alourdies, sa bouche déjà tendue s'agita, et, de cette voix débile qui ressemble à un murmure lointain, il reprit :

— Écoute-moi, Dominique. Écoute-moi bien, mon cher enfant. Dans quelques instants sans doute j'aurai cessé de vivre. Le regard de mon âme entrevoit déjà l'infini... A l'heure suprême où je suis arrivé, les choses de ce monde se rapetissent, et les préjugés humains, ce produit de l'orgueil, paraissent bien misérables devant la grande égalité de la mort... Tout se révèle alors sous un jour nouveau, sous un jour vrai, dont la lumière jaillit du fond de l'éternité...

Eh bien ! crois-moi, mon fils, — car je sais maintenant comment il faut apprécier la vie, — rien ne vaut ici bas une tendresse éprouvée, un dévouement qui ne faiblit jamais... Dominique, aime Claudine... Dominique, épouse l'humble et généreuse créature qui n'hésiterait pas à mourir pour toi !...

Le petit-fils recueillait pieusement les solennelles paroles de l'aïeul.

— Grand-père, répondit-il résolument, j'aimerai Claudine, je vous le jure, et je l'épouserai.

La jeune fille rentra bientôt. Elle alla reprendre son silence sa place au chevet du mourant. Celui-ci lui sourit avec une indicible expression de bonheur, puis il étendit ses deux mains tremblantes au-dessus des jeunes gens agenouillés.

— Je vous bénis, mes enfants, murmura-t-il, et je vous fiance au nom du Dieu de justice et de bonté qui me regarde et m'approuve.

A ces mots, il exhala doucement le dernier soupir.

Trois mois plus tard, Dominique et Claudine étaient unis. Le manoir breton abrite leur vie heureuse, si heureuse qu'elle semble protégée par l'âme invisible, mais toujours présente et toujours tutélaire du vieux chevalier de Kerlaz.

ÉTIENNE ÉNAULT.

ments demandés, souhaite le bonjour au cam-pagnard, et partit.

Ces jours-ci arrivait, à la résidence du paysan, une caisse contenant deux grands chapeaux de la même forme que celui du voyageur et sept petits, le tout accompagné d'une facture de 50 fr., payable à trois mois de date. On dit que la farce a été prise en bonne part par le fermier railleur, et qu'il ne fera aucune difficulté d'accoucher à l'échéance.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Bibliographie.

LA SEMAINE RELIGIEUSE (1).

Je viens, mesdames, causer avec vous d'un recueil que beaucoup d'entre vous connaissent, et celles qui l'ignorent me sauront gré de le leur enseigner.

Vous savez, mesdames, que beaucoup de nos provinces sont favorisées d'un organe religieux spécial, sorte de Moniteur du clergé, des associations et des fidèles, relatant les faits qui intéressent la religion, ses cérémonies, ses fêtes, les nominations ecclésiastiques. La politique en est exclue, grâce à Dieu ! Elle ne tient que trop de place dans d'autres journaux et ne soulève que trop de passions. Le journal religieux est essentiellement un organe de paix, de calme, d'apaisement, d'édification. En dehors de la foi, seul principe immuable et certain, il n'a pas d'opinion, afin de les rallier toutes. La littérature et les arts n'y tiennent qu'une place secondaire et seulement dans leurs rapports avec le christianisme, lorsqu'ils viennent expier le mal que font ailleurs à la religion les arts et la littérature. Les rites, les pompes du catholicisme, ses prescriptions, les exemples qu'il nous offre, les conseils qu'il nous donne, tel est le fond, tel est le but de ces journaux, trop rares quel que soit leur nombre. Car en France, à l'exemple de l'Angleterre, le journal est devenu une nécessité : ne nous demandons pas, mesdames, si c'est un bien ou un mal, constatons seulement un fait. Quelle opinion, quelle nuance, quelle coterie n'a son journal ? Journaux politiques, scientifiques, artistiques, littéraires, commerciaux, industriels, agricoles ; journaux des médecins, des modistes, du turf, petits et grands journaux, quotidiens, mensuels, hebdomadaires, sérieux ou comiques ; il en est de toutes sortes, et la religion n'aurait pas les siens ! Trop peu de bien et beaucoup de mal sont par d'autres distillés chaque jour et s'infiltrent ainsi dans toutes les veines de la société, pénétrant du palais à la chaumière, du salon à l'atelier, inondant clubs et magasins, s'installant au cabaret entre le jeu et l'ivresse.

A cet envahissement d'une presse peu scrupuleuse, le contrepoison est bien nécessaire. Il faut que la religion, cette science des sciences, cette opinion sans controverse possible, soit connue, répandue, puisqu'on la calomnie et qu'on s'efforce de la détruire ; qu'elle soit affirmée puisqu'on la nie ; vengée puisqu'on l'attaque ; il faut qu'on rappelle sa morale et ses dogmes à ceux qui chaque jour peuvent lire que le dogme a fait son temps et que la morale, règle élastique et indéfinie, est la conscience de chacun. Il faut que les faits qui l'intéressent soient présentés sous leur véritable jour, puisque la mauvaise foi les dénature et les falsifie ; il faut que tout ce qu'il y a de grand, de saint, de vénérable en ce monde soit exalté et glorifié, puisqu'il n'est gloire si éclatante ni mérite si pur qui n'aient leur Zoile, pas de temple qui ne trouve un Erostrate, et que le Christ lui-même, du haut de son ciel, rencontre encore des Judas.

Jusqu'ici l'Anjou ne comptait pas d'organe exclusivement religieux. C'était un malheur, car c'était une lacune, et le besoin s'en faisait vivement sentir dans les familles chrétiennes, dans nos bonnes paroisses, dans les presbytères, les écoles, les réunions de jeunes gens, formées pour occuper la journée du dimanche,

(1) Un numéro par semaine, tous les samedis. — Prix par an : 5 fr. — On s'abonne à Saumur chez tous les libraires.

sous le patronage de son curé ou de son vicaire. Ce vœu a enfin été entendu. Un prêtre intelligent, instruit et zélé, bien connu dans ce diocèse par le rang qu'il y occupe et les services qu'il a rendus, conçut, il y a quelques mois, l'heureuse pensée de doter notre province d'un semblable recueil. Ses confrères applaudirent à sa généreuse initiative, sachant bien de quel secours serait pour leur ministère cette feuille religieuse. Un autre ecclésiastique, moins distingué par son rang que par ses lumières, sa capacité et sa haute raison, accepta la direction morale de l'œuvre nouvelle. Une sainte approbation fut donnée à son fondateur, et il se releva, sous cette bénédiction auguste, fort contre l'épreuve et la lutte qu'il allait tenter.

Oui, lutte, épreuve, — il y en a toujours, — c'est la vie, — et il serait triste qu'il n'y en eût pas, puisque le ciel est à ce prix. Les journaux ont les leurs et ceux qui les rédigent, assurément. Mais aussi ils ont leurs joies, leurs dédommagements, la conscience du bien qu'ils font, du bon grain qu'ils sèment, des préjugés qu'ils combattent, des ignorances qu'ils éclairent. Ni ces joies, ni des approbations de toute sorte n'ont manqué à la *Semaine religieuse* ; c'est le nom qu'a pris ce modeste recueil qui vient, la veille de chaque dimanche, nous dire les fêtes de la semaine, les paroisses où se célèbre l'Adoration, les exercices de piété des églises et des chapelles. Puis viennent la chronique diocésaine, nominations dans le clergé, processions, pèlerinages, érections d'églises ou de communautés ; les nouvelles de Rome, si intéressantes pour tous les fidèles, qu'elles leur semblent une chronique locale. Des articles bibliographiques renseignent les lecteurs sur les bons livres qui paraissent ; des excursions dans les autres diocèses, des emprunts à leurs pieux organes, font du journal une revue du monde religieux. Mais le fond de cette feuille si utile, c'est un article sur des points aussi essentiels que peu connus, un article liturgique substantiel, instructif, intéressant au plus haut degré, simple pourtant et à la portée des plus petits, sérieux nécessairement, le sujet le dit assez, et cependant apprécié de tous, recherché entre tous, que nous avons vu compris et goûté par des ignorants, par des enfants, et distingué par des gens instruits : car, hélas ! nous sommes presque tous profondément ignorants sur ces sujets qui nous touchent de si près ! Mais telles sont leur grandeur, leur importance et leur beauté, que dès qu'ils nous sont enseignés, nous écoutons et nous admirons. C'est un bon symptôme que nous aimons à constater ; il prouve que la légèreté française a son côté sérieux ; il prouve combien la religion a dans le sol des racines profondes, malgré les efforts de ses ennemis pour l'en arracher ; il prouve (pardonnez-moi, mesdames, ce retour sur une opinion que je vous ai soumise plus d'une fois), il prouve que les femmes ne sont pas si frivoles qu'on le croit, ou du moins qu'on le dit, car nous avons vu beaucoup de femmes étudier avec soin ces chapitres liturgiques et s'efforcer de les graver dans leur mémoire.

D'autres articles encore ont fait un vrai plaisir ; dans un grand nombre de paroisses, les curés lisent au prône la courte notice sur le saint de chaque jour et les fidèles l'écoutent avec un tout autre intérêt que le simple énoncé jusqu'ici en usage. Dans les familles chrétiennes, à la lecture du soir, à la veillée ou après la prière commune, la vie d'un des saints de la semaine a été lue avidement et nous regretterions ces charmantes légendes qui, au début du journal, nous rappelaient la vie d'Elisabeth de Hongrie, si nous ne savions qu'un savant ecclésiastique, que déjà nous avons pu apprécier, a bien voulu se charger de satisfaire sur ce point les nombreux abonnés de la *Semaine religieuse*. Nous l'en remercions, car rien n'est plus populaire que la vie des saints : elle se lit et se relit à tout âge ; on en a multiplié les éditions, varié le format : la curiosité et l'intérêt sont restés les mêmes ; c'est le livre de piété le plus recherché, le pre-

mier qui intéresse l'enfant, le dernier que reprend le vieillard.

Vous ne vous étonnerez pas, Mesdames, que ce sujet ait charmé les lecteurs dans le nouveau recueil, si vous vous procurez les numéros parus depuis le mois d'août dernier. Oh ! l'abonnement n'est pas cher : puisque nous sommes entre femmes, venons aux détails, nous y sommes habituées : 5 francs par an, pas davantage. Je sais des pauvres ouvrières qui s'entendent pour réunir cette petite somme et s'abonner en commun. Ailleurs, les enfants des écoles se cotisent pour avoir leur journal et se trouver par lui en rapport avec tout le diocèse, avec le monde religieux. On sait ainsi où aller entendre les offices et les sermons de la semaine, recevoir une instruction solide et sérieuse qui manque presque à tous les chrétiens. Vous, Mesdames, vous aurez là une feuille à laisser sans crainte et sans remords sur votre table (Dieu veuille qu'il ne s'en trouve pas d'autres !), une feuille que vos enfants attendront avec impatience, que vous prêterez à vos serviteurs, à vos ouvriers, à vos fermiers et qui leur fera un vrai plaisir : essayez, cela vous réussira. Un livre doctrinal, ils ne le liraient pas : les premières pages les ennuieraient ; on le laisserait de côté. Un journal est partout attendu, ouvert avec impatience. Celui-ci occupera et sanctifiera les loisirs du dimanche, dont si souvent, hélas ! on abuse ; il tiendra lieu, espérons-le, du roman corrupteur, du feuilleton dangereux ; vos enfants mêmes aimeront à en briser l'enveloppe, à voir pourquoi la chasuble du lendemain sera rouge ou blanche, car tout est enseignement dans la religion ; quel sera le saint du jour : il offre à toutes les curiosités un aliment salutaire.

Voilà pourquoi, Mesdames, je n'hésite pas à vous recommander de lire, de faire lire, de répandre la *Semaine religieuse*, hôte indispensable de tout foyer chrétien et qui doit trouver place dans les institutions, comme dans les bibliothèques de paroisses. Cette bonne œuvre vous revient de droit, comme tout ce qui se fait de bien et de bon ; votre nom, votre intervention, votre influence sont connus partout où il y a une larme à essuyer, une misère à secourir. Oh ! Mesdames, secourez aussi l'ignorance, cette misère de l'âme, changez une curiosité si souvent dangereuse en une sainte avidité ; répandez les écrits religieux, faites circuler dans les rangs les plus infimes la connaissance de la vérité ; c'est une aumône aussi : aumône digne de votre intelligence, aumône qui atteint les âmes, élève les esprits, qui n'humilie pas, qui ne convie pas à la paresse ; aumône pour qui tout est avantage, pour celui qui reçoit comme pour celui qui donne. Et quand, toutes, vous serez venues vous grouper en faisceau autour de cette feuille angevine et religieuse, nous ferons en commun, si vous le voulez bien, une petite émeute à la porte du journal, afin de lui adresser en corps une réclamation, — celle d'augmenter le nombre de ses pages ; — on ne nous refusera pas.

Une Angevine.

Dernières Nouvelles.

Altona, le 5. — Les Etats du Holstein ont protesté contre toute décision arbitraire qui violerait les droits des Duchés. Cette protestation sera communiquée à la Diète et aux diverses puissances qui doivent prendre part à la Conférence.

L'Allemagne du Nord du 5 déclare complètement apocryphe une prétendue circulaire identique que les journaux français prétendent avoir été rédigée par la Prusse et l'Autriche.

Southampton, 4 avril. — Un grand meeting a eu lieu à l'hôtel-de-ville, Garibaldi, présenté aux convives par le maire, a remercié l'Angleterre de ses sympathies. Il a dit que la nation anglaise méritait la reconnaissance éternelle du peuple italien.

Garibaldi s'est ensuite embarqué pour la résidence de M. Seely, dans l'île de Wight, au milieu des acclamations d'une foule enthousiaste.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

ETAT-CIVIL du 1^{er} au 15 mars 1864.

NAISSANCES. — 1^{er}, Valentin-François Gan-gneux, rue de Fenet ; — Joseph Tiveau, à la Maternité ; — 2, Georges-Victor Aubrie, rue de la Visitation ; — Adolphe-Alfred Séchet, rue Royale ; — 7, Alexandre Bottreau, hameau du Petit-Puy ; — 12, Jules-Mathurin-Marie-Joseph Coulbault, rue du Marché-Noir ; — 14, Adèle-Augustine Louis, place Saint-Nicolas ; — 15, Paul-Gabriel Blondeau.

MARIAGES. — 8, Marc-Marie Corniquel, pâtissier, a épousé Marie-Antoinette-Clémente Lebleu, pâtissière, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1^{er}, Pierre David, rentier, 79 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — 2, Joseph Loiseau, journalier, à l'Hôpital ; — 3, Henri Bouchard, 11 mois, rue du Pressoir-Saint-Antoine ; — Jeanne Morin, 45 ans, veuve Percher, place Saint-Nicolas ; — Thérèse-Antoinette Breunel, logeuse, 58 ans, célibataire, rue de la Petite-Bilange ; — 4, Joseph Daboineau, 4 ans, Grand'Rue ; — Espinasse, mort-né, rue de Fenet ; — 5, Madeleine Gal-lais, domestique, 52 ans, veuve Comère, à l'Hôpital ; — Louis Chantoiseau, forgeron, 53 ans, à l'Hôpital ; — Louis-Gabriel Rabouan, capitaine en retraite, chevalier de la Légion-d'Honneur et de Saint-Louis, 81 ans, place Saint-Nicolas ; — 6, Joseph-Louis Rongé, 2 ans, rue de Fenet ; — 7, François Malécot, palefrenier, 72 ans, rue des Potiers ; — Marguerite Esnault, journalière, 77 ans, femme Texier, rue de la Gueule-du-Loup ; — 9, Eugène-Ernest Auché, 3 mois, place Saint-Michel ; — 10, Léon-François-Joseph Andrieu, 8 mois, à la Gendarmerie ; — Louis Elhaba, 3 mois, à la Providence ; — 12, Pierre-François Choyer, rentier, 61 ans, à la Gueule-du-Loup ; — 14, Joséphine, revendeuse, 66 ans, femme Metjvier, à la Providence.

BULLETIN FINANCIER.

La liquidation du mois de mars est à peine terminée, et les dispositions du marché sont incertaines. Rien ne nous indique que les affaires doivent se développer et passer du marasme à l'activité. On se préoccupe toujours beaucoup des événements politiques ; on ne porte pas assez les regards du côté de la situation financière, qui est entrée cependant dans une phase d'amélioration digne de toute l'attention des capitalistes. La rente 5 0/0 a baissé de 10 c. depuis huit jours, et même de 40 c. si l'on tient compte des 30 c. de report. L'emprunt italien a été très-faible aussi. Il a fléchi à 67-44. Le Crédit mobilier est ferme de 1,050 à 1,060. Les valeurs de crédit sont généralement assez bien tenues.

La Banque des Pays-Bas se soutient au-dessus de 600 fr. Cet établissement de crédit donne chaque jour plus d'extension à son émission de certificats tures, qui présente pour le public cet avantage de réunir le bon marché de la dette intérieure turque à toutes les facilités et à tout le contrôle des obligations extérieures, dont le prix est sensiblement plus élevé. De plus, le tirage qui s'effectuera très-prochainement et sera suivi d'un remboursement à 500 fr. par obligation, exerce un puissant attrait sur les capitaux, qui peuvent se procurer, moyennant 500 fr. environ, un revenu net de 50 fr. par an, payable à Paris, et un remboursement à 500 fr., dont le terme le plus reculé ne dépassera pas 23 ans.

Le marché des chemins de fer a eu de grandes fluctuations. L'Orléans est tombé à 203, à la suite de son assemblée générale. Le Nord et le Lyon, par contre, ont été recherchés. Sur les chemins étrangers, il n'y a pas eu de grandes affaires. Les Autrichiens, les Lombards, le Séville-Cadix sont très-fermes.

La maison Detaille, rue Montmartre, 111, donne aux capitalistes la faculté d'acheter des obligations du Crédit foncier et de la Ville de Paris, payables dans le délai d'une année, en versant des acomptes mensuels tous les deux mois. On comprend tout l'avantage d'une pareille combinaison, qui permet aux plus petites épargnes de faire des placements avantageux. Le premier acompte à verser est de 20 fr. pour les obligations de 100 fr., et de 80 fr. pour celles de 500 fr. L'obligation est remise aussitôt le dernier versement effectué ; mais on reçoit immédiatement le numéro des obligations, et l'on jouit des avantages qui y sont affectés. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ABONNEMENTS.

Un an. Six mois.
 PARIS, 15 fr. 8 fr.
 DÉPART., }
 CORSE, } 18 fr. 10 fr.
 ALGÉRIE, }
 ÉTRANGER, selon le tarif postal.

LA FRANCE ÉLÉGANTE

JOURNAL DES DAMES ET DES SALONS.

BUREAUX A PARIS,

Rue Sainte-Anne, 64.

Envoyer franco au Directeur un bon de poste sur Paris, ou s'adresser aux Libraires ou aux Messageries.

La FRANCE ÉLÉGANTE, voulant justifier par tous les sacrifices en son pouvoir la place qu'elle a su prendre au premier rang des publications du même genre, vient d'inaugurer sa onzième année d'existence par la réalisation d'améliorations dont l'importance ne peut manquer de lui valoir un grand nombre de sympathies nouvelles. — Renonçant à toutes ces primes plus ou moins trompeuses, à l'aide desquelles le public a été trop souvent dupé, la FRANCE ÉLÉGANTE a trouvé, dans son succès européen, le secret de paraître deux fois par mois au lieu d'une, et non-seulement de doubler, par le seul fait de sa périodicité plus fréquente, le nombre et la valeur des annexes de broderies, de gravures et de musique, mais encore de donner à sa rédaction un éclat que chercherait vainement à atteindre toute publication rivale.

La FRANCE ÉLÉGANTE publie dans le courant de chaque année : — 1° 24 numéros, format grand in-8°, édition de luxe, texte encadré et avec une couverture de couleur ; — 2° 28 à 30 gravures de modes inédites, coloriées et dessinées par M^{me} Héloïse LÉLOIR ;

— 3° 12 planches de dessins de broderies par les premiers dessinateurs en ce genre ; — 4° 12 planches de patrons de robes, manteaux, chapeaux, lingerie, vêtements d'enfants ; — 5° 4 à 6 planches de tapisseries coloriées ou dessins pour crochet, filet de tricot ; 7° Plusieurs morceaux de musique, de chant et de piano ; — et une multitude d'ouvrages de fantaisie en tous genres pour dames et demoiselles.

Quant à sa rédaction, il suffira de citer les noms qui figurent dans ses colonnes pour nous dispenser de tout éloge.

Parmi les écrivains les plus aimés du public, citons au hasard : MÉRY, PAUL FÉVAL, PIERRE ZACCONE, JULES SANDEAU, ALFRED DES ESSARTS, PONSON DU TERRAIL, ÉTIENNE ÉNAULT, JULES KERGOMARD, ELIE BERTHET, M^{me} ANAIS SÉGALAS, COMTESSE DASH, CLÉMENCE ROBERT, ETC., ETC.

On peut donc affirmer sans exagération qu'il n'est pas de recueil qui puisse offrir de pareils avantages à ses abonnés.

On s'abonne en adressant un bon sur la poste à l'ordre du Directeur de la FRANCE ÉLÉGANTE, rue Sainte-Anne, 64, à Paris.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'Echo Saumurois ou le Courrier de Saumur.

Etude de M^e LABICHE, avoué à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 11.

Demande en séparation de biens.

D'un exploit du ministère de La-Porte, huissier à Saumur, en date du 5 avril 1864, enregistré,

Il appert :

Que M^{me} Marie-Anne-Rose Picard, épouse de M. Eugène Ouvrard, entrepreneur de maçonnerie, demeurant ensemble à Saumur, a formé une demande en séparation de biens contre M. Ouvrard, sus-nommé, son son mari, et contre MM. Kerneis, comptable, demeurant à Saumur, et Bonneau, peintre et vitrier, demeurant également à Saumur, syndics de la faillite dudit sieur Ouvrard, et que M^e Labiche, avoué près le tribunal civil de première instance de Saumur, a été constitué, à l'effet d'occuper pour M^{me} Ouvrard, sur ladite demande.

Pour extrait, rédigé par l'avoué-licencié soussigné, à Saumur, le 6 avril 1864. (159) Signé : LABICHE.

Etude de M^e J.-J. NOIRMANT, avoué à Tours, rue Saint-Martin, n° 2.

ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e MAHOUEAU, notaire à Tours,

Le lundi 18 avril 1864, à midi,

D'UN FONDS DE COMMERCE

de

FONDEUR-PLOMBIER,

Exploité à Tours, rue Saint-Martin, n° 20, par feu M. BLAIVE-GAUDRY.

Pour plus amples renseignements, s'adresser : 1° à M^e MAHOUEAU, notaire à Tours, dépositaire du cahier des charges ; 2° à M^e NOIRMANT, avoué poursuivant, à Tours ; 3° à M^e BONNICHON, avoué à Tours. (160)

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE

Une MAISON, avec vastes servitudes, place du Petit-Thouars.

Une MAISON, rue du Petit-Pré. S'adresser audit notaire. (161)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

GRANDE

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le lundi 11 avril 1864, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédée M^{me} Thérèse-Antoinette BREUNEL, rentière, à Saumur, rue de la Petite-Bilange, n° 15, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de sa succession.

Il sera vendu :

Plusieurs lits, literie, rideaux en damas et en indienne, 4 armoires à glaces, guéridons, canapés, divans, fauteuils, chaises garnies, pendules, glaces ; flambeaux, tables de toilette, plusieurs beaux tapis, argenterie, bijoux, garnitures de cheminées et quantité d'autres bons objets. On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

BOUTEILLES

A VENDRE

A prix réduits.

S'adresser à la verrerie de Saint-Hilaire-Saint-Florent. (602)

A VENDRE

Ensemble ou par lots,

LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans,

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

A VENDRE

UNE JOLIE JUMENT,

Agée de 5 ans,

Achetée au haras de Saumur, lors de la réduction de l'effectif. S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

DE SUITE,

UNE BELLE MAISON

Située au Pont-Fouchard. S'adresser à M. SEGRIS, rue d'Orléans. (60)

MAISON A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine, Rue du Puits-Neuf, 22.

Maladie de la Vigne.

POUDRE ANTI-OÏDIQUE

De A. BAUDRIMONT et H. LÉ MAT.

Plus active que le soufre, n'exposant pas dans son emploi aux mêmes dangers, et revenant à moitié meilleur marché, elle agit par toutes les températures, fortifie la vigne et améliore la qualité du vin, auquel elle contribue à donner un saveur franche, pure et exempte de tout mauvais goût. Les résultats en sont attestés par plus de 200 propriétaires de la Gironde, parmi lesquels S. Em. le cardinal-archevêque de Bordeaux. Agents à Saumur, pour tout le département, MM. SALOMON et BENARD, rue Beaurepaire. (162)

MANUEL DES FAMILLES

ET DES MÉNAGES

Recueil complet de Recettes, Secrets et Formules,

RELATIFS

A l'industrie, l'agriculture, le jardinage, l'hygiène pratique, la médecine usuelle, la médecine vétérinaire, la pharmacie, l'économie domestique, la cuisine, la tenue des livres, la toilette, etc.

Ce livre contient aussi la préparation de toutes espèces de boissons économiques, sirops, vins, liqueurs et différentes recettes pour toutes les maladies des vins.

Pour recevoir l'ouvrage franco, il suffit d'envoyer 2 fr. 25 c. en timbres-poste, à M. CLÉMENT, éditeur, à Sens (Yonne).

SOUFRE SUBLIMÉ

GARANTI PUR,

Pour le Soufrage de la Vigne,

A 35 fr. les 100 kilog. — Valeur, 30 jours.

Chez M. PERALO, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

M. RIELLANT

CHIRURGIEN-DENTISTE,

A l'honneur de prévenir sa nouvelle clientèle et les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il continue toujours les opérations du ressort de la chirurgie dentaire, et qu'il s'occupe des pièces et dentiers artificiels en tous genres, et de la pose de dents incorruptibles, à base de caoutchouc.

Saumur, quai de Limoges, 157.

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS	BOURSE DU 5 AVRIL.			BOURSE DU 6 AVRIL.			
	au comptant.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.		65 80	»	»	»	»	»
4 1/2 pour cent 1852.		93 50	»	»	»	»	»
Obligations du Trésor.		438 75	»	»	»	»	»
Banque de France.		3295	»	»	»	»	»
Crédit Foncier (estamp.).		1280	7	50	»	»	»
Crédit Foncier, nouveau.		1230	»	»	»	10	»
Crédit Agricole.		665	5	»	»	»	»
Crédit industriel.		760	»	»	»	5	»
Crédit Mobilier.		1045	»	5	»	»	»
Comptoir d'esc. de Paris.		855	»	»	»	5	»
Orléans (estampillé).		958 75	»	8 75	»	»	»
Orléans, nouveau.		805	»	15	»	»	13 75
Nord (actions anciennes).		975	»	»	»	»	11 25
Est.		481 25	3 75	»	»	»	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée.		940	»	8 75	»	»	7 50
Lyon nouveau.		887 50	»	7 50	»	»	»
Midi.		655	»	»	»	»	5
Ouest.		520	»	5	»	»	»
C ^e Parisienne du Gaz.		1745	»	»	»	»	»
Canal de Suez.		473 75	2 50	»	»	»	1 25
Transatlantiques.		526 25	»	3 75	»	»	1 25
Emprunt italien 5 0/0.		67 55	»	10	»	»	»
Autrichiens.		415	»	5	»	»	»
Sud-Autrich.-Lombards.		547 50	1 25	»	»	»	1 25
Victor-Emmanuel.		367 50	»	»	»	»	1 25
Russes.		»	»	»	»	»	»
Romains.		350	»	1 25	»	»	»
Crédit Mobilier Espagnol.		610	»	2 50	»	»	1 25
Saragosse.		587 50	»	»	»	»	2 50
Séville-Xérès-Séville.		415	»	37 50	»	»	7 50
Portugais.		337 50	»	»	»	»	2 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord.	305	»	»	»	»	»	»
Orléans.	295	»	»	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	292 50	»	»	»	»	»	»
Ouest.	291 25	»	»	»	»	»	»
Midi.	292 50	»	»	»	»	»	»
Est.	291 25	»	»	»	»	»	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,